Intervention de l'AFPS lors du rassemblement devant le ministère des affaires étrangères

1er septembre 2014

Nous sommes rassemblés alors que les bombardements ont repris sur Gaza et qu'on entend déjà certains en faire porter la responsabilité sur les Palestiniens. Hier mardi plus de 70 raids ont été effectués par l'aviation israélienne au prétexte de l'envoi de 3 roquettes sur une zone désertique du sud d'Israël. Aujourd'hui la liste des victimes et des destructions s'allonge, le chiffre de 2000 morts est dépassé.

Une fois de plus Israël s'arroge le droit d'agir à sa guise en dehors de toutes les règles du droit international et du droit humanitaire. Hier, alors qu'à Gaza les bombardements reprenaient, la femme et le fils de Mohamed Deif, responsable de la résistance armée du Hamas étaient tués dans l'attaque de leur maison, ce matin, à Ramallah, c'est le domicile de Khalida Jarrar, dirigeante du Front populaire, qui a été investi et elle s'est vue signifier un « ordre » de déportation à Jéricho !

Alors il est parfaitement hors de propos de faire porter la responsabilité de la fin de la trêve sur le Hamas. Hors de propos car aucun Palestinien, aucune organisation palestinienne membre ou non de l'OLP, ne peut accepter que se prolonge le statu quo criminel en place depuis plus de 7 ans et sur lequel s'arc-boutent les négociateurs israéliens. La levée du blocus et du siège de Gaza, c'est l'exigence unanime de la société palestinienne. Le tribut payé a été trop lourd. Faut-il rappeler que les bombardements ont fait plus de 2000 morts palestiniens, très majoritairement des civils, dont plus de 430 enfants ou adolescents et des milliers de blessés dont un très grand nombre resteront handicapés à vie. Qui pourra jamais chiffrer ce coût humain ? 500 000 personnes ont dû quitter leurs maisons que beaucoup ne retrouveront pas. Les destructions ont été d'une ampleur jusque là inconnue et les bombardements d'écoles et d'hôpitaux ont constitué

autant de crimes de guerre dont les responsables devront répondre. Ainsi que l'a clairement dit le secrétaire général de l'ONU et comme un certain François Hollande l'a concédé du bout des lèvres. Qui pourra vraiment chiffrer les destructions et dégâts de tous ordres ?

Gaza ne peut accepter d'attendre, assiégé, la prochaine attaque, survolé par des drones espions qui à tout moment peuvent porter la mort. Il faut se représenter ce qu'est aujourd'hui la vie de la population à Gaza où après la destruction de la centrale électrique où désormais l'eau et l'électricité sont quasi inaccessibles pour une grande partie de la population.

Non Gaza ne peut plus vivre sous blocus. Ni les Palestiniens, ni aucune personne de bonne foi ne peuvent l'accepter.

C'est dire notre indignation devant ce qui se joue en ce moment même à Gaza. En plein cœur de la « trêve estivale », nous avons été là pour la crier. Mais nous sommes là aujourd'hui pour dire que nous ne tenons pas nos gouvernants pour quittes.

La France, comme ses partenaires de l'UE, a une lourde responsabilité dans ce qui s'est passé et se joue aujourd'hui dans l'enclave palestinienne martyre. En épousant sans le moindre recul les thèses israéliennes dès le début de l'agression, en inversant l'ordre des responsabilités entre occupant et occupé, elle donnait un feu vert scandaleux au gouvernement le plus extrémiste de l'histoire d'Israël et à ses plans d'épuration ethnique et d'écrasement des Palestiniens. Il aura fallu attendre le 4 août pour que devant la force des réactions et de nos mobilisations, le ministre des AE comme le Président prennent un autre langage et consentent à parler de carnage, tout en restant en réalité proches d'un renvoi dos à dos des deux parties.

Si nous sommes là aujourd'hui, c'est pour dire à nos gouvernants : c'en est assez ! C'est l'impunité dont Israël sait pouvoir bénéficier quoi qu'il fasse qui l'incite à se comporter en Etat prédateur et agresseur. C'est elle qui constitue un danger majeur pour la paix. Continuer à fermer les yeux, se contenter de condamnations verbales qui font sourire les apprentis sorciers de Tel Aviv, c'est en réalité leur donner un permis de tuer.

Pour que cesse la tragédie de Gaza, l'heure est donc aux sanctions, plus urgemment que jamais. Israël ne lèvera pas le blocus de Gaza, ne cessera pas la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem sans y être contraint.

La France doit immédiatement cesser toute coopération militaire et mettre un embargo total sur les armes à destination d'Israël. Elle doit, au nom de la clause de sauvegarde de son article 2 sur le respect des droits de l'homme, suspendre pour ce qui la concerne l'accord d'association UE-Israël. Elle doit faire savoir qu'elle poursuivra ceux de ses ressortissants qui se sont rendus coupables de crimes ou de complicité de crimes de guerre. Au lieu de les freiner, elle doit appuyer les démarches palestiniennes pour adhérer au statut de Rome et intégrer la CPI. Elle doit rappeler qu'il n'y aura pas de solution politique sans la libération préalable des plus de 6800 prisonniers palestiniens incarcérés en Israël en violation des Conventions internationales. Elle doit cesser de criminaliser la solidarité, spécialement les actions de boycott citoyen, et abroger la circulaire Alliot-Marie.

C'est cette voix que le Président de la République doit faire entendre à Bruxelles au Conseil européens du 30 août en apportant son soutien effectif au gouvernement d'entente nationale dont l'éclatement est bel et bien le but politique poursuivi par Netanyahou depuis le début. Nous vous appelons à signer et faire signer la pétition au Président de la République pour en finir avec l'impunité d'Israël qui vous est proposée par nos militants et que vous trouverez sur le site de l'AFPS.

Nous le savons, seule notre mobilisation citoyenne pourra amener nos gouvernants à oser choisir clairement le chemin du droit et à dire non à l'impunité. C'est dire notre responsabilité : nous ne lâcherons

pas !

Paris, le 20 Août 2014

Source : http://www.france-palestine.org/Intervention-de-l-AFPS-lors-du

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >
- Adresse de cet article : https://plateforme-palestine.org/Inter-vention-de-l-AFPS-lors-du-ras-sem-blement-devant-le-ministere-des